

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
CNW CODE 41 + HEBDOS**

LE MINISTRE MACMILLAN ANNONCE UNE SUBVENTION DE 54 000 \$ POUR LA SEMAINE DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET ACTIFS DE GATINEAU – 2011

Gatineau, le 16 septembre 2011 — Le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, la députée de Hull, Mme Maryse Gaudreault, la députée de Pontiac, Mme Charlotte L'Écuyer, la députée de Gatineau, Mme Stéphanie Vallée, et le député de Chapleau, M. Marc Carrière, sont heureux d'annoncer, au nom du ministre des Transports, M. Pierre Moreau, qu'une subvention de 54 000 \$ est accordée à l'organisme sans but lucratif Vivre en Ville pour la Semaine des transports collectifs et actifs de Gatineau - 2011.

Cette subvention est versée dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile, destiné au développement du transport collectif et des transports actifs.

« Notre gouvernement encourage et soutient le développement du transport collectif et des transports actifs, lesquels permettent d'optimiser l'utilisation du réseau routier, tout en diminuant le niveau de congestion, et de réduire le degré de pollution attribuable à la consommation d'hydrocarbures. L'annonce d'aujourd'hui permettra à la région de l'Outaouais de faire la promotion des modes de transports viables », a déclaré le ministre MacMillan.

La Semaine des transports collectifs et actifs de Gatineau - 2011 a pour objectif de sensibiliser la population aux impacts et aux enjeux liés aux déplacements individuels en automobile, de faire la promotion des modes de transport viables ainsi que d'informer la population des avantages multiples de leur utilisation. À long terme, cette activité vise à contribuer à l'augmentation de la part des déplacements effectués sur le territoire de la Ville de Gatineau par un mode de transport viable.

Un enjeu social, environnemental et économique

« En participant au financement du transport collectif, nous investissons dans le développement durable et la mobilité des personnes, un enjeu à la fois social, environnemental et économique », a ajouté M. MacMillan.

Couvrant la période 2007-2011, la première politique québécoise du transport collectif vise une augmentation de l'achalandage du transport en commun de 8 %, favorisée par une amélioration de l'offre de service de 16 %, au cours de sa période d'application. Au cours des cinq années de mise en œuvre de la politique, le ministère des Transports participera au financement du transport collectif pour près de 4,8 milliards de dollars, dont 1,5 milliard est prévu pour 2011-2012.

On peut consulter les paramètres de ce programme dans le site Web du ministère des Transports à l'adresse **www.mtq.gouv.qc.ca**.

– 30 –

Source : Sylvie Descoeurs
Attachée politique régionale et
responsable des communications
Cabinet du ministre délégué aux
Transports et ministre responsable de
l'Outaouais
819 986-9300

Pour information : Stéphanie Lemieux
Conseillère en communication
Direction de l'Outaouais
Ministère des Transports du Québec
819 772-3107, poste 260